

Vallée de Chamonix Mont-Blanc :

carte d'hôte, taxe de séjour et qualité de l'environnement



Lorsqu'en 1997 le SIVOM de la Haute Vallée de l'Arve décidait de mettre en place la carte d'hôte, l'objectif était clair et partagé par tous : améliorer l'offre de transport public.

En effet, nombreux étaient les professionnels qui notaient une forte dégradation des conditions de circulation et de stationnement dans les villages, aux départs des remontées mécaniques, etc. Cette atteinte à la qualité de l'environnement et du séjour appelait une réaction forte et concertée de l'ensemble des acteurs touristiques locaux.

Avec la carte d'hôte, les collectivités ont proposé à leurs partenaires un projet cohérent et durable reposant sur :

- o Une amélioration qualitative du service de navette : augmentation des fréquences et surtout la gratuité offerte à toutes les personnes en séjour, sur présentation de leur carte d'hôte
- o Un financement du service par la taxe de séjour, donc indirectement par l'utilisateur, qui compense notamment le manque à gagner de la billetterie

Une offre de transport en constant progrès



La question des déplacements dans la Vallée est un enjeu touristique et environnemental majeur. C'est le trait marquant qui ressort des enquêtes de satisfaction que les offices de tourisme réalisent auprès des visiteurs, notamment par le biais du questionnaire associé au dépliant de la carte d'hôte. Depuis 6 ans, les collectivités ont beaucoup œuvré dans ce sens avec notamment :

- o En 1998, la gratuité des navettes hivernales et l'amélioration du service
- o En 1999, la mise en service du *Chamonuit'bus* en hiver (navette de soirée)
- o En 2001, l'extension de la gratuité à la saison d'été et accord avec la SNCF qui nous permet d'offrir la gratuité aux porteurs de la carte d'hôte sur la ligne entre Servoz et Vallorcine.

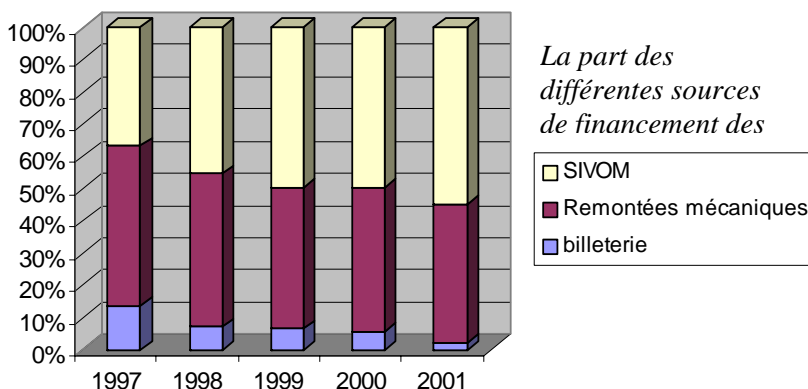
Ces efforts se traduisent par un parc de véhicules qui évolue de 23 unités en 1997 à 32 unités en 2001. Des investissements ont également été faits pour la signalétique et matérialiser des arrêts.

Un coût important pour la collectivité

Ce système de transport est gratuit pour les hôtes, pour des raisons évidentes d'attractivité, de simplicité et de fluidité du service.

Il est donc intégralement pris en charge, chaque année, par les collectivités sur leurs budgets et avec l'aide des exploitants de remontées mécaniques.

Le coût global du service s'élève à 2.5 millions d'euros en 2001, auquel il faut ajouter les 135 000 euros versés par le SIVOM à la SNCF.



Dans ce dispositif, la taxe de séjour présente de nombreux avantages :

- o Elle est une contribution légitime puisqu'elle provient de ceux qui bénéficient directement du service qu'elle finance
- o Elle est une contribution modeste (quelques centimes d'euros par jour) en regard du service rendu, qui ne se limite d'ailleurs pas à l'offre de transport
- o Associée à la carte d'hôte, elle favorise et valorise le fait d'être hébergé dans la vallée
- o C'est un impôt qui ne pèse pas sur les contribuables locaux



La taxe de séjour : une ressource à valoriser

A la mise en place de la carte d'hôte et de la gratuité du transport, en 1997, le produit de la taxe de séjour était d'environ 715 000 euros (en 1996). Un rendement très insuffisant pour couvrir le coût des navettes de bus, qui a conduit les collectivités à agir dans deux directions :

- o augmenter les tarifs de la taxe de séjour (commune de Chamonix uniquement)
- o fiabiliser son recouvrement et expliquer son affectation grâce à la carte d'hôte

61 % d'augmentation de la collecte de la taxe de séjour entre 1996 et 2002 !

En 1996, Chamonix collecte 655.000 € et les 4 communes 715.000 euros.

En 2002, Chamonix collecte plus de 1.000.000 € et les 4 communes réunies plus de 1,16 million d'euros ! 61 % de mieux.

Qualité des services proposés et transparence de l'affectation font progresser la destination dans son ensemble, selon les valeurs qu'elle a souhaiter mettre en avant.

Depuis 6 années, la progression du produit de la taxe de séjour est bien réelle. Mais elle est encore insuffisante alors qu'il existe une réelle marge de progression de sa perception. En effet, son potentiel est estimé à (1,8 M€).

On observe même, en 1999 et 2000, une légère baisse de son produit que les seuls facteurs conjoncturels ne suffisent pas à expliquer.

C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, l'axe principal de développement de la carte d'hôte est la recherche de fonctionnalités pour les professionnels, notamment les logeurs. Ces fonctionnalités nouvelles sont liées à des tableaux de bord de l'activité touristique en ligne et une présence renforcée sur internet. De plus, les moyens humains pour l'animation de la démarche sont également renforcés. Ainsi, l'office de tourisme des Houches a recruté, au cours de l'hiver 2001-2002, un animateur pour optimiser les relations avec les professionnels de la station.

Sensibiliser les touristes aux problématiques environnementales

L'encombrement automobiles et la pollution atmosphériques sont des nuisances connues dans la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Trouver un outil qui permet sur place de maintenir un niveau d'information élevé et surtout de mettre en œuvre les bonnes pratiques n'est aisé.

La carte d'hôte répond à cela. En effet, la taxe de séjour se justifie pleinement et devient une éco-taxe comprise pas tous. Les services associés ont justifié l'augmentation des tarifs lorsque cela était nécessaires et les touristes sont impliqués dans la démarche d'amélioration des transports et du stationnement.

Balisage et entretien des sentiers, transports collectifs performants, parking couvert à tarifs réduit, autant de services publics d'intérêt collectif qui ont été revalorisés par la mise en place de la carte d'hôte, qui renforcent l'action de la collectivité, qui favorisent la protection de l'environnement et surtout qui satisfont les touristes.



Créée en 2001, Cartedhote.net est une société d'ingénierie touristique spécialisée dans le Tourisme et les Technologies de l'Information qui accompagne les territoires dans leur stratégie de développement touristique local, en suscitant l'adhésion de l'ensemble des acteurs économiques locaux.

Avec son équipe qui développe une approche "solution" allant de l'étude de définition à l'exploitation en passant par la réalisation, Cartedhote.net est reconnue pour son expertise technologique et son caractère opérationnel par des organisations nationales soutenant le développement local et a noué des partenariats avec des spécialistes.

Cartedhote.net a déjà mis en œuvre plus de 40 cartes d'hôte (Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Saint Jean de Luz, Piémont Oloronais, PNR du Vercors...) et travaille avec des collectivités territoriales (Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, CRT, CDT...).

Adresse : 7, rue des Beaux Tailleurs - 38000 Grenoble

Tél : 04.76.44.90.89

Fax : 04.76.44.00.41

Mail : info@cartedhote.net - Web : www.taxedesejour.net / www.cartedhote.net